

PROJET VISANT À RESTREINDRE LES REJETS DE MÉTHANE DANS L'ATMOSPHÈRE PAR LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DE FEUILLES MORTES

Mise en contexte et problématique

En 2000, le secteur des déchets émettait 5,8 % (5,2 millions de tonnes) des émissions totales des GES au Québec dont 92 % proviennent de l'enfouissement. Les matières putrescibles sont la principale cause de contamination dans les sites d'élimination. En effet, une fois enfouie, la décomposition des matières organiques produit, en situation d'anaérobiose, des biogaz toxiques et inflammables dont le méthane. On estime que 450 grammes de matières organiques enfouies dans un dépotoir produit 3 m³ de biogaz. Le méthane dans l'atmosphère a plus que doublé depuis l'ère industrielle, et son potentiel de réchauffement est de 21 fois supérieur à celui du CO₂. Les eaux de surface et souterraines sont également menacées par un lixiviat très toxique produit lors de ce processus.



Le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 vise à réduire le gaspillage des ressources naturelles en mettant en valeur 65 % des matières résiduelles pouvant être valorisées annuellement par une municipalité. Les municipalités régionales de comté (MRC) doivent soumettre un plan de gestion des matières résiduelles ainsi que les moyens proposés pour y arriver. La réduction à atteindre relative à la matière putrescible est de 60 %. Selon des données de 1999, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean aurait généré 875 kg de résidus par habitant. Sur ce nombre, 374 kg ont été valorisés sur une possibilité de 738 kg de matières valorisables.

Une multitude de sacs remplis de feuilles mortes se retrouvent dans les sites d'enfouissement à tous les automnes. Peu de gens savent qu'ils mettent au poubelle une source appréciable de minéraux et de matières organiques. Les feuilles, en se décomposant, viennent enrichir les couches supérieures du sol, de sels minéraux, et permettent une accumulation d'humus capable d'absorber l'eau. Le carbone qu'elles contiennent est un excellent carburant pour les organismes

du sol. Les feuilles peuvent également se composter. Le compostage des feuilles mortes élimine les rejets de méthane dans l'atmosphère parce que le processus de décomposition se fait en accéléré et en situation d'aérobie. Le compost ainsi obtenu servira d'amendement pour améliorer l'ensemble des propriétés du sol pour la culture de végétaux.

Description du projet

Le projet avait comme objectif de réduire les rejets de méthane dans l'atmosphère provenant de la décomposition en anaérobie de la matière organique. Une vaste campagne de sensibilisation a été offerte, sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, afin de proposer aux résidants des méthodes pour réduire la quantité de matières putrescibles envoyées au site d'enfouissement.



Formation sur le compostage domestique

Sept formations sur le compostage ont été données en partenariat avec le Conseil régional en environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Ressourcerie de Lac-Saint-Jean Est en 2004 et 2005. Ces formations ont permis d'informer 450 personnes sur les rudiments du compostage et de distribuer 416 composteurs domestiques à prix réduit.

Un projet pilote réalisé pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est avait pour but de récupérer les feuilles mortes dans les municipalités de Saint-Bruno et Saint-Nazaire ainsi que certains quartiers de ville d'Alma. La cueillette a visé 2000 résidences en 2004 et 3000 résidences en 2005. Une brochure informative a été distribuée aux résidants ciblés par cette collecte concernant la problématique environnementale liée à l'enfouissement des matières putrescibles ainsi que sur la manière de fabriquer son compost domestique. Les feuilles ramassées ont été compostées sur le site des neiges usées de ville d'Alma. Le compost obtenu a permis d'amender *Le jardin des aînés* ainsi que les plates-bandes florales de la municipalité d'Alma.

Ce projet a été rendu possible grâce à une aide financière du programme ÉcoAction d'Environnement Canada et de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.